

DEPARTEMENT
SAONE ET LOIRE
COMMUNE
SERLEY

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL
DU 16 JUIN 2022

Le Comité syndical du SICED BRESSE NORD s'est réuni à la salle des Fêtes de Serley le 16 juin 2022 à 18H15.

<i>Nombre de conseillers en exercice : 92</i>	<i>Nombre de conseillers excusés : 6</i>
<i>Nombre de conseillers présents : 48</i>	<i>Nombre de conseillers absents : 30</i>
<i>Nombre de pouvoirs : 8</i>	

Secrétaire de séance : M. MERCEY BON Jean Claude

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h25. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence.

- 1) Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter les délibérations soit par bulletin secret, soit à main levée.
A l'unanimité, l'assemblée adopte le vote à main levée.
- 2) Monsieur le Président fait procéder à la désignation du secrétaire de séance.
Mr MERCEY BON Jean Claude est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.
- 3) Approbation du procès-verbal du 17 mars 2022
Le Président demande à l'assemblée si elle est d'accord pour adopter le procès-verbal du Comité Syndical du 17 mars 2022.
Le compte-rendu est **adopté à l'unanimité**.
- 4) Informations et comptes rendus divers
 - a) Véhicules
Le nouveau Packmat affecté au service tri commandé en décembre 2021 a été livré en mai 2022. Pour rappel, le prix était de 112 462,00 € TTC avec une reprise de l'ancien matériel pour 2 200,00 €. Le nouveau matériel permet de ne plus avoir à descendre du camion durant les différentes opérations.
Un nouveau camion pour le service de collecte des ordures ménagères vient d'être commandé.
 - b) Marché carburant
Résultat de la dernière consultation carburant couvrant la période du 01/05/2022 au 28/02/2023 : 1 offre a été reçue de la société CHARVET LA MURE BIANCO (siège Lyon / agence locale Lons-le-Saunier)
 - Gasoil supérieur prix au litre avec remise : 1,853 €/litre
 - Gasoil Non Routier : 1,313 €/litre

c) Réorganisation des circuits de collecte des ordures ménagères

Nous aurons fini la première phase de l'optimisation des tournées fin juin : circuits de collecte des communes en points de regroupement, suppression des points noirs et mise en place de points de présentation.

La deuxième phase sera la conception de circuits de collecte cohérents, optimisés, et respectant les normes en vigueur.

d) Départ et arrivée de personnel au SICED

Madame Laure GIRARD a été recrutée comme DGS et arrivera au SICED BRESSE NORD le 5 août prochain. Monsieur le Président propose à Madame GIRARD de se présenter.

En contrats : Arrivée d'un agent rippeur temps complet pour pallier les arrêts maladie, ainsi qu'un agent polyvalent (déchetteric, entretien) temps partiel (26/35).

2 saisonniers rippeurs temps complet recrutés sur juin, juillet et août pour l'accroissement saisonnier d'activité et remplacement durant les congés d'été.

Ont été stagiaires : Monsieur Eric PLATHEY, adjoint technique, chauffeur tri temps complet depuis le 01/05/2022, et depuis le 01/06/2022, Monsieur Loïc GARDIEN, adjoint technique, service SPANC temps complet et Mme Audrey EGLOFF, adjoint administratif (agent paie/ressources humaines) temps non complet (11/35).

Un départ à la retraite début août : Monsieur Dominique CORPET, responsable service collecte des ordures ménagères. Monsieur Sébastien MARTIN va lui succéder.

Le compte CPF de Monsieur Alexis GAUTHIER, adjoint technique, a été activé pour une formation FIMO pour 2 250,00 €. La différence avec le montant global (2 750,00 €) sera réglée par l'agent. Cette formation permet à un agent rippeur de devenir chauffeur et d'assurer, si besoin, les deux fonctions.

5) Délibérations

a) Rapport annuel d'activité 2021 du SICED sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers

Présentation par Monsieur DEBRUNE et Madame DUCLET

a-1) Les indicateurs techniques :

- Le territoire du SICED BRESSE NORD comprend :

- Territoire : 46 communes adhérentes
- Population : 30 237 habitants (-0,12 %)
- Surface : 730 km²
- Densité : 41 habitants/km²

- Collecte des ordures ménagères résiduelles :

- 5 232 tonnes collectées, soit 173 kg/habitant
- Evolution 2020/2021 : +159 tonnes (+3,14 %)

- Comparaison de la production des ordures ménagères (en kg/hab) :

- Nationale : 261
- Départementale : 208
- SICED : 173

- La collecte sélective des emballages ménagers :

- 2 855 tonnes collectées, soit 94,42 kg/habitant

- Evolution 2020/2021 : +129 tonnes (+4,73 %)

- Verre (kg/habitant) : 2019 : 41,5
2020 : 44,3
2021 : 43,9
- Acier (kg/habitant) : 2019 : 1,36
2020 : 1,62
2021 : 2,26
- Alu (kg/habitant) : 2019 : 0,16
2020 : 0,19
2021 : 0,27
- Journaux magazines (kg/habitant) : 2019 : 21,8
2020 : 19,1
2021 : 18,5
- Cartons déchetteries (kg/habitant) : 2019 : 10,6
2020 : 9,4
2021 : 14,1
- Cartons PAV (kg/habitant) : 2019 : 4,5
2020 : 4,8
2021 : 4,7
- Flaconnages plastiques (kg/habitant) : 2019 : 5,0
2020 : 3,9
2021 : 4,2

- Evolution des refus de tri (kg/habitant) : 2019 : 5,4
2020 : 6,2
2021 : 6,3

- Comparaison des performances aux niveaux national et départemental (en kg/habitant) : Nationale : 76
Départementale : 90
SICED : 94,42

- Collecte en déchetterie :

- 7 333 tonnes collectées sur 6 déchetteries
- Evolution 2020/2021 : + 1988 tonnes
- 130 330 visiteurs dont 0,96 % de professionnels
- Evolution 2020/2021 : + 20 490 passages (+18,65 %)
- Répartition par déchetterie :
 - ❖ Ouroux-sur-Saône : 23 %
 - ❖ St-Germain-du-Bois : 20 %
 - ❖ St-Germain-du-Plain : 18 %
 - ❖ St-Martin-en-Bresse : 15 %
 - ❖ Pierre-de-Bresse : 13 %
 - ❖ Dampierre-en-Bresse : 11 %

- Evolution tonnages en déchetteries :

- Déchets non dangereux : 2019 : 6 106,35 tonnes
2020 : 5 255,83 tonnes
2021 : 7 248,17 tonnes

- Déchets dangereux : 2019 : 77,87 tonnes
2020 : 88,80 tonnes
2021 : 85,01 tonnes

- Quantités collectées en déchetteries : (tonnes)		
Déchets non dangereux :		
	2020	2021
Pneus.....	18,02	33,69
DEEE.....	353,83	384,52
DNR.....	1 089,20	1 180,30
Ferraille.....	542,66	616,96
Déchets verts + bois.....	1 324,58	2 478,76
Meubles.....	443,56	604,98
Bois traités.....	944,70	1 281,06
Cartons.....	528,05	636,84
Recyclerie.....	8,58	26,61
Huiles végétales.....	2,95	4,45
Total.....	5 256,00	7 248,00

- Quantités collectées en déchetteries : (tonnes)		
Déchets dangereux :		
	2020	2021
Piles	5,09	5,40
Batteries.....	10,69	14,83
Huiles minérales.....	11,90	17,30
Lampes + tubes fluo.....	0,93	0,90
Hors éco DDS.....	14,44	11,81
Eco DDS.....	45,75	34,78
Total.....	88,80	85,01

- Destination de l'ensemble des quantités collectées :		
	2020	2021
Tonnes collectées.....	13 192	15 502
Valorisation matière.....	41,18 %	40,80 %
Valorisation biologique.....	10,04 %	15,99 %
Valorisation énergétique.....	20,46 %	18,55 %
Stockage	28,25 %	24,49 %
Réemploi.....	0,07 %	0,17 %

a-2) Les indicateurs financiers

Section de fonctionnement

Recettes :	+ 3 129 310,16 €
Dépenses :	- <u>2 963 095,32 €</u>
Report N-1	+ 575 964,65 €
Résultat	+ <u>742 179,49 €</u>

Section d'investissement

Recettes :	+ 341 652,52 €
Dépenses :	- <u>404 214,76 €</u>
Report N-1	+ 209 266,75 €
Résultat	+ <u>146 704,51 €</u>

RAR section investissement

Dépenses	- 401 120,00 €
Recettes	+ 228 000,00 €

Résultat	- 173 120,00 €
----------	----------------

<u>Résultat CUMULE:</u>	+ 742 179,49 €
	+ 146 704,51 €
	- 173 120,00 €

Résultat	+ 715 764,00 €
----------	----------------

- Charges de fonctionnement 2021

- Charges à caractère général : 54,8 %
- Charges de personnel et frais assimilés : 35%
- Opérations d'ordre de transfert entre section : 7,8 %
- Autres charges de gestion courante : 2 %
- Charges financières : 0,4 %

- Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat :
Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises est expliqué.

- Modalités de financement du service : principalement par taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance spéciale.

Modalités de calcul de la TEOM : 2 taux différenciés selon le service rendu

- Zone 1 : Collecte en porte à porte
Taux de 10,47 % (pour mémoire 10,32 % en 2020)
 - Zone 2 : Collecte en points de regroupement
Taux de 7,89 % (pour mémoire 7,77 % en 2020)
- | | |
|----------------------------|----------------|
| Recettes 2021 : TEOM | 2 241 812,00 € |
| Redevances spéciales.. | 95 213,61 € |

Le rapport met en évidence une baisse de volume sur les journaux magazines qui peut s'expliquer suite à la campagne « Stop pub » et à la dématérialisation.

On constate des différences sur les volumes en collecte sélective du fait que le repreneur stocke ou déstocke en fonction du cours des matières.

Au niveau des déchets verts, l'augmentation des volumes s'explique par les conditions météorologiques 2021 (pluies importantes, d'où des tontes en augmentation).

L'augmentation en déchetterie peut s'expliquer par les périodes de Covid où les particuliers ont procédé à des rangements.

Dans les indicateurs financiers, on s'aperçoit d'une augmentation importante au niveau des déchets verts. Ceci est dû à la fermeture des déchetteries durant le Covid, et au transfert de ceux-ci sur Chagny pour le fonctionnement de l'usine de méthanisation.

Question de Monsieur DE TRUCHIS de Lays-sur-le-Doubs : Il souhaite un suivi des volumes de gasoil avec en parallèle la variation des prix.

Monsieur le Président précise que les volumes étaient de 138 000 litres en 2020 et 141 000 litres en 2021. Le suivi est déjà effectué.

Question de Monsieur DE TRUCHIS de Lays-sur-le-Doubs : On avait décidé de procéder au recrutement d'un agent pour effectuer les réparations sur le parc des véhicules. Il serait souhaitable de faire un comparatif sur le coût des entretiens de véhicules l'année précédant le recrutement et actuellement.

Monsieur le Président précise qu'auparavant les réparations étaient effectuées suite aux pannes, alors qu'actuellement, un entretien est effectué régulièrement sur chaque véhicule.

Question de Madame CHEMY de Mervans : Date de l'extension des consignes de tri ?

Monsieur le Président précise que cela se fera en 2023. D'ici là, les 6 communes qui passeront en porte à porte seront équipées en bacs. Ensuite, il est prévu d'équiper les 11 000 foyers implantés sur le SICED.

Une étude sera effectuée sur la fréquence des tournées (toutes les semaines ou tous les 15 jours, à la pesée,...) du fait de l'augmentation du prix du gasoil.

Les colonnes sur les points d'apport volontaire vont être modifiées pour respecter les nouvelles consignes de tri :

- jaune pour tous les emballages
- bleu pour les papiers/cartons
- vert pour le verre

Notre rôle est de collecter et valoriser.

Question d'un élu : Serait-il possible de mettre en place une collecte des masques utilisés dans les mesures de protection du Covid.

Monsieur le Président précise que le problème avait été étudié, mais qu'il fallait un certain volume, ce qui posait le problème du stockage et des dangers de ce virus. Cela aurait pour but d'augmenter le coût de collecte.

Madame BEAL d'Allériot avait mis ce service en place durant une période par une société spécialisée.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

b) Rapport annuel d'activité 2021 du SPANC relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif
Présentation par Mr Nicolas VILAIN

b-1) Les indicateurs techniques :

- Caractérisation technique du service :

Les élus des 46 communes adhérentes au SICED BRESSE NORD ont choisi de déléguer cette compétence à leur syndicat par délibération du 29 juin 2005, le maire ayant conservé son pouvoir de police.

Concernant le fonctionnement de ce service, celui-ci est considéré comme un service public industriel et commercial (SPIC). Il doit donc avoir un budget bien spécifique et doit être séparé du budget principal du syndicat.

Le SPANC a pris la compétence entretien/vidange en 2010, ainsi que la compétence réhabilitation en 2014. En 2015 et 2018, le SPANC a animé un programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif sur son territoire. Les aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ont permis de financer un programme de réhabilitation de 377 installations d'assainissement.

- Prestations assurées dans le cadre du service :

- Contrôle des installations neuves ou réhabilitées, complété par une contre-visite si nécessaire
- Contrôles diagnostics de l'existant
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien réalisés après un 1^{er} contrôle/diagnostic du neuf, et effectués tous les 6 ans

- Contrôles réalisés dans le cadre de la vente d'un bien immobilier
- L'entretien / vidange des installations d'assainissement non collectif pour les personnes souhaitant utiliser ce service
- L'animation et la coordination de programme de réhabilitation des installations d'assainissement

- Activité du service en 2021 :

- Contrôles de conception d'installations neuves : 74 (54 en 2020) +37 %
- Contrôle de conception d'installations réhabilitées : 68 (57 en 2020) +19 %
- Contrôles de bonne exécution d'installations neuves : 36
- Contrôles de bonne exécution d'installations réhabilitées : 97
- Contre-visites suite au contrôle de bonne exécution : 0 (0 en 2020)
- Diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes : 650 (526 en 2020) +24 %
- Contrôles de ventes : 266

Total : 1191 (731 en 2020) – variation +63 %

Les tarifications du service de contrôle et vidange sont rappelées.

- Indicateurs de performance : Synthèse des contrôles réalisés en 2021

- Les installations neuves (habitations neuves et installations réhabilitées) :

	Avis favorable	Avis favorable avec réserves	Avis défavorable	TOTAL
Nombre de vérifications de fin de travaux	59	74	0	133
Pourcentage	44 %	56%	0 %	100%

- Les contrôles périodiques :

	Avis favorable	Avis favorable avec réserves	Avis défavorable	TOTAL
Nombre de vérifications périodiques	159	153	338	650
Pourcentage	24 %	24 %	52 %	100 %

- Les contrôles de ventes :

	Avis favorable	Avis favorable avec réserves	Avis défavorable	TOTAL
Nombre de contrôles de vente	58	34	174	266
Pourcentage	22 %	13 %	65 %	100 %

Depuis la parution de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 pour la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, les notaires ont désormais l'obligation de transmettre au SPANC les informations relatives au nouvel acquéreur (nom, adresse, date de la vente). Le SPANC peut ainsi contacter le nouvel acquéreur pour lui rappeler ses obligations en matière de remise aux normes du dispositif d'assainissement non collectif, si celui-ci a été jugé non conforme. L'acquéreur dispose d'un délai d'un an suite à la date de la signature de l'acte de vente pour réaliser les travaux de remises aux normes.

• Installations entretenues par le service de vidange :

	Prestations programmées	Prestations urgentes	TOTAL
Nombre d'installations vidangées	426	89	515
Pourcentages	83 %	17 %	100 %

L'entreprise retenue pour effectuer les prestations d'entretien des installations d'assainissement individuel est l'entreprise VALVERT Régionale d'Assainissement – ZA de la Fontaine 01290 CROTTET.

La moyenne mensuelle des commandes pour l'année 2021 est de 43 commandes. Cette moyenne est supérieure de 16 % par rapport à 2020 (37 commandes mensuelles).

b-2) Les indicateurs financiers 2021 :

- Compte administratif

Section de Fonctionnement	
Dépenses	-228 616,96 €
Recettes	+237 897,41 €
Résultat antérieur	+58 386,58 €
Résultat	+67 667,03 €
Section d'investissement	
Dépenses	- 2 749,20 €
Recettes	+13 493,38 €
Résultat antérieur	-2 618,19 €
Résultat	+8 125,99 €
Résultat global 2021	+75 793,02 €

b-3) Evènements importants de l'année écoulée et projets futurs :

L'année 2021 aura vu le départ de Madame Ségolène GUYOT, adjoint technique, en novembre et l'arrivée de Monsieur Loïc GARDIEN, adjoint technique, en remplacement en octobre.

Le projet de 2022 sera le remplacement du logiciel de gestion du parc des installations d'assainissement non collectif. Le logiciel actuel ne fait plus l'objet de maintenance et de mises à jour de la part du fournisseur et le nouveau logiciel permettra une meilleure gestion des dossiers (outils d'alertes, génération de fichiers de synthèse,...) et de la cartographie (création de schéma sur le fond de plan,...).

Question de Madame RODOT de Juif : Comme il n'y a plus d'aide pour la remise aux normes des installations, les usagers ne vont peut-être pas réaliser les mises aux normes.

Monsieur VILAIN précise que des conseils seront donnés sur les aides possibles (prêts à taux 0%, caisse de retraite). Les démarches seront effectuées au cas particuliers.

Le rapport est **adopté à l'unanimité**.

Annexe à la délibération n°2022-14 du 29 septembre

c) Personnel

- Création de 2 postes d'adjoints techniques principales de 2^{ème} classe.
- Au 01/08/2022, suite au départ à la retraite de Monsieur Dominique CORPET, suppression d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe.
- Création d'un poste d'adjoint technique chauffeur/rippeur temps complet.
- Création d'un poste d'adjoint technique gardien de déchetterie.

Le tableau des effectifs a été modifié en conséquence.

Adoption à l'unanimité.**d) Ressourcerie, validation des nouveaux statuts**

Le SIRTOM de la région de CHAGNY a souhaité quitter le SGBRB au 31/03/2022.

Le SGBRB créé en 2013 était composé de 3 syndicats :

	<u>Population</u>	<u>Clefs de répartition</u>
- SICED BRESSE NORD	28 966	28,35 %
- SIRTOM de Chagny	33 607	32,89 %
- SIVOM du Louhannais	39 612	38,76 %
Total :	102 185	100 %

Au 1^{er} avril 2022, cette clef prend en compte la population INSEE totale du recensement de 2022, soit :

	<u>Population</u>	<u>Clefs de répartition</u>
- SICED BRESSE NORD	30 291	41,64 %
- SIVOM du Louhannais	42 452	58,36 %
Total :	72 743	100 %

Les statuts sont modifiés comme suit :

- Article 1 : Suppression de « SIRTOM de la région de CHAGNY »
- Article 7 : Remplacer « Le bureau est composé d'un Président et de deux Vice-présidents » par « Le bureau est composé d'un Président et d'un Vice-président ».
- Article 10 : Remplacer « A la création du syndicat, cette clef prend en compte la population INSEE totale du recensement de 2009 » par « Au 1^{er} avril 2022, cette clef prend en compte la population INSEE totale du recensement de 2022. »

La modification des 3 articles est adoptée à l'unanimité.

Mme BEAL, Maire d'Allériot, demande des précisions sur la modification financière impliquée par ses nouveaux statuts.

Le SGBRB reversera au SIRTOM de Chagny la somme 81 150,30 €. Le SIVOM du Louhannais et le SICED BRESSE NORD reverseront cette somme au SGBRB, soit respectivement 47 359,32 € pour le SIVOM du Louhannais et 33 790,98 € pour le SICED BRESSE NORD.

Monsieur le Président précise que nous avons une obligation nationale d'avoir une recyclerie sur notre territoire.

6) Informations diverses

Avancement des projets 2022 : Présentation par Mme Emilie DUCLET

- Préparation aux modifications des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 : codes couleurs, actualisation des colonnes, achat de colonnes, réorganisation du parc de colonnes, communication, consignes de tri

- En attendant le nouveau centre de tri définitif, 2 solutions :
 - . SYDON du Jura à Lons-le-Saunier
 - . Ou Centre de tri à Vesoul

- Campagne de contrôle du tri prévue sur les mois à venir pour diminuer les ordures ménagères et avoir un maximum d'emballages dans les colonnes : suivi de la qualité de collecte, caractérisation des déchets recyclables,

Monsieur DERRUNE demande à ce que les Maires communiquent au SICED les nouvelles habitations afin de pouvoir adapter les collectes.

Il précise que les problèmes de marches arrières des véhicules de collecte ont été solutionnés pour 6 communes, 15 communes sont en cours d'études et qu'il en reste 13 à visiter.

Madame DUCLET précise que 2 bennes supplémentaires seront installées dans les déchetteries : Placo/plâtre et plastiques en mélange.

Le coût de la TGAP sur le SICED a été de 140 889 € en 2020, 171 351 en 2021 et a été évaluée à 247 507 € pour 2025.

6 communes seront conteneurisées : Dampierre-en-Bresse, La Racineuse, Mouthier-en-Bresse, Sens-sur-Seille, Serley, Torpes.

Pour les manifestations, un kit de tri pourra être proposé : kit complet avec bacs ordures ménagères, colonnes jaunes, bleues et vertes, avec communication pour bien trier.

Question de Madame RODOT de Juif : Des administrés de Juif ont signalé qu'après la collecte, les poubelles étaient souvent replacées au milieu de la route, ou dans un virage (Ce qui présente un danger).

Monsieur le Président précise que l'information va être remontée.

Question de Madame CHEMA de Mervans : Problème pour la collecte suite aux travaux Route de Chalon à Mervans : Elle souhaiterait un nouveau conteneur jusqu'à la fin des travaux (2 bacs sont déjà en place).

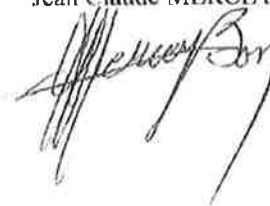
Monsieur le Président demande aux communes de signaler les travaux afin de pouvoir adapter les tournées de collectes des ordures ménagères.

Monsieur GANDREY, Président, fait part des prochaines dates de réunions :

- Réunion de bureau : le 15 septembre 2022 à 17h15 au siège du SICED BRESSE NORD
- Comité Syndical : le 29 septembre 2022 à 18h15 : Salle des fêtes de Serley

La séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance
Jean Claude MERCEY BON



2022/.....

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le 05/10/2022

SLO

ID : 071-200053122-20220929-2022D15-DE

DEPARTEMENT
DE
SAONE ET LOIRE

COMMUNE
DE
SERLEY



Délibération

DU COMITE SYNDICAL INTERCOMMUNAL DE COLLECTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE BRESSE NORD

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf du mois de septembre à dix-huit heures quinze le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Serley – sous la présidence de M. GANDREY Julien. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Date de convocation : 19/09/2022

Nombre de délégués en exercice : 92

Présent(s) : 51

Excusé(s) : 9

Excusé(s) avec procuration(s) : 6

Absent(s) : 26

Secrétaire de séance : Monsieur MERCEY BON Jean Claude

Commune	Noms	Prénoms	Présents	Excusés	Excusés avec pouvoir	Absents
Allériot	BEAL	Brigitte			X Mme BONZON Valérie	
Allériot	BONZON	Valérie	X			
Authumes	DELPLACE	Daniel	X			
Authumes	MARTIN	Joël	X			
Baudrières	BESSONNAT	Céline		X		
Baudrières	TISSOT	Nathalie		X		
Beauvernois	LAVENTURIER	Pierre				X
Beauvernois	ROGUET	Mathieu		X		
Bellevesvre	CANET	Jean-Luc				X
Bellevesvre	MONNOT	Christian				X
Bosjean	CHAUDAT	Dominique	X			
Bosjean	JACQUARD	Françoise	X			
Bouhans	DESBOIS	Nadine	X			
Bouhans	FEVRE	Éric				X
Damerey	COLLINS	Roger				X
Damerey	DELORME	Emmanuel	X			
Dampierre-en-Bresse	PAGE	Philippe	X			
Dampierre-en-Bresse	THIBERT	Arnaud		X		
Devrouze	DOMS	Sabine				X
Devrouze	RICHON-LEMAIRE	Nathalie				X
Diconne	COULON	Robert				X

2022/.....

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
 Reçu en préfecture le 05/10/2022
 Affiché le 05/10/2022 **SLO**
 ID : 071-200053122-20220929-2022D15-DE

Diconne	DUFOUR	Maryse	X			
Frangy-en-Bresse	EUVRARD	Jocelyne	X			
Frangy-en-Bresse	NICOLAS	Nathalie	X			
Fretterans	FORTIN	Romain			X M. OUALLET Sébastien	
Fretterans	OUALLET	Sébastien	X			
Guerfand	MORERE	Laurent Sébastien	X			
Guerfand	VIROT	Sabine				x
Juif	DEVILLERS	Charline	X			
Juif	RODOT	Jocelyne				x
La Chapelle-Saint-Sauveur	GRAS	Nathalie	X			
La Chapelle-Saint-Sauveur	GUIGUE	Jean-Marc	X			
La Chaux	ROY	Dominique	X			
La Chaux	THURLURE	Jean-Pierre				X
La Racineuse	FOURNIER	Guy				X
La Racineuse	GIRARDEAU	Régis	X			
L'Abergement-Sainte-Colombe	FAYARD	Clémence	X			
L'Abergement-Sainte-Colombe	GONTHEY	Sébastien				X
Lays-sur-le-Doubs	DE TRUCHIS	François	X			
Lays-sur-le-Doubs	DUGALLEIX	Jean-Paul	X			
Le Planois	BERT	Frédéric	X			
Le Planois	DEL COURT	Alexandra		X		
Le Tartre	MICHELIN	Bernard	X			
Le Tartre	PICARD	Gilles	X			
Lessard-en-Bresse	GANDREY	David		X		
Lessard-en-Bresse	PHILIPPE	Alain		X		
Mervans	CHEMY	Murielle	X			
Mervans	VEYLON	Philippe	X			
Montcoy	BURDIN	Régis	X			
Montcoy	MELE	Olivier	X			
Montjay	FICHET	Didier	X			
Montjay	ROTH	Chantal	X			
Mouthier-en-Bresse	MICONNET	Robert	X			
Mouthier-en-Bresse	SIXDENIER	Claude	X			
Ouroux-sur-Saône	GILET	Jean-Pierre				X
Ouroux-sur-Saône	LARGY	Anthony				X
Pierre-de-Bresse	GANDREY	Julien	X			
Pierre-de-Bresse	GAUTHEY	Julien				X
Pourlans	PARIZOT	Évelyne	X			
Pourlans	PIFFARD	Gilbert	X			
Saint-Bonnet-en-Bresse	BOUCHARD	Guy				X
Saint-Bonnet-en-Bresse	CLAIRLOTTE	Gérard	X			
Saint-Christophe-en-Bresse	MERCIER	Louis	X			
Saint-Christophe-en-Bresse	RAVAT	Thierry			X M. MERCIER Louis	
Saint-Étienne-en-Bresse	REBILLARD	Patrick	X			
Saint-Étienne-en-Bresse	STRACK	Serge				X
Saint-Germain-du-Bois	CAVARD	Jean-Paul	X			
Saint-Germain-du-Bois	CHAUX	Florent				X
Saint-Germain-du-Plain	GEOFFROY	Ludovic		X		
Saint-Germain-du-Plain	GUIGUE	Christian				X
Saint-Martin-en-Bresse	DESSAUGE	Yves	X			

2022/.....

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le 05/10/2022

SLO

ID : 071-200053122-20220929-2022D15-DE

Saint-Martin-en-Bresse	GAUDRY	Guy	X			
Saint-Maurice-en-Rivière	DUKLOUX	Franck	X			
Saint-Maurice-en-Rivière	PETIT	Ludovic				X
Sens-sur-Seille	JACQUARD	Sébastien	X			
Sens-sur-Seille	JALLEY	Audrey			X M. JACQUARD Sébastien	
Serley	EUVRARD	Françoise	X			
Serley	PARADIS	Laurent			X M. GANDREY Julien	
Serrigny-en-Bresse	PRUDENT	Magali	X			
Serrigny-en-Bresse	ROSSIGNOL	Samuel	X			
Simard	ABERLENC	Jean-Marc			X M. MERCEY BON Jean Claude	
Simard	MERCEY-BON	Jean-Claude	X			
Thurey	DOURIOT	Bernard	X			
Thurey	MERLE	Emmanuel				X
Torpes	CHAUDAT	Andrée	X			
Torpes	REBOUILLAT	Olivier				X
Tronchy	LAMPIS	Evelyne				X
Tronchy	PACCAUD	Joël		X		
Vérissey	BRETIN	Sandrine				X
Vérissey	BURDIN	Delphine				X
Villegaudin	NICOT	Emmanuel	X			
Villegaudin	QUINET	Hervé	X			

2022/.....

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le 05/10/2022 **SLO**
ID : 071-200053122-20220929-2022D15-DE

